

Aide sociale
Les laissés
pour compte
du projet
de loi 70
Page A 3



Transport intelligent Rêver de la mobilité
urbaine de demain Page B 5

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 49

LE DEVOIR, LE LUNDI 7 MARS 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

UNIES CONTRE L'OLÉODUC



Des dizaines de femmes ont manifesté dimanche devant les installations pétrolières Kildair, à Sorel-Tracy, à la veille du début des audiences du BAPE sur le projet d'oléoduc Énergie Est. Page A 4

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

CRISE MIGRATOIRE Un sommet vital entre l'UE et la Turquie

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Alors que l'OTAN s'appête à lancer sa première opération de surveillance frontalière depuis le début de la crise migratoire, l'Union européenne tient lundi un important sommet à Bruxelles sur fond de tensions qui menacent son unité. D'un côté, les pays fermant leurs frontières aux migrants sont de plus en plus nombreux. De l'autre, la Grèce qui peine à garder le cap alors que 100 000 nouveaux réfugiés doivent y affluer d'ici la fin du mois. Un mouvement de masse qui, la plupart du temps, se solde par une fin tragique.

Dimanche, alors qu'au moins 25 migrants, dont 10 enfants, ont encore péri dans un naufrage au large de la Turquie, la Grande-Bretagne a annoncé, quelques jours après la France, l'envoi de trois navires militaires pour participer aux opérations de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) contre les trafics illicites de migrants en mer Égée, principal point de passage de centaines de milliers de migrants entrés sur le sol européen depuis plus d'un an.

Pression sur la Turquie

Aux termes du sommet annoncé, l'Union européenne (UE) entend faire pression sur la Turquie pour que celle-ci l'aide à régler cette crise. La communauté européenne espère trouver une solution efficace pour mettre un frein définitif au flux de migrants le long de la « route des Balkans ». « Le flux des migrants irréguliers le long des Balkans occidentaux arrive à son terme. Cette route est désormais fermée », est-il écrit dans le projet de déclaration finale de ce sommet extraordinaire de l'UE.

Ce nouveau sommet survient dans un climat de frictions récurrentes entre l'UE et la Turquie, candidate de longue date à l'adhésion, les Européens s'inquiétant de la répression contre les médias critiques du président islamoc-conservateur, Recep Tayyip Erdogan. Le premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, était à

POINT CHAUD

L'union fait la force féministe

L'ex-présidente de la FFQ Alexa Conradi revient sur les propos des ministres libérales

ANNABELLE CAILLOU

De Montréal à Cologne en passant par la Tunisie, Alexa Conradi consacre son temps et son énergie à défendre les droits des femmes d'ici et d'ailleurs. A la veille de la Journée internationale des femmes, elle dénonce le manque de vision en matière d'égalité du gouvernement Couillard.

« Une ministre de la Condition féminine qui ne se considère pas comme féministe ? Ce n'est pas un comble, c'est surtout désolant », confie l'ancienne présidente de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) Alexa Conradi jointe par *Le Devoir*.

Installée depuis quelques mois à Stuttgart, en Allemagne, elle n'a pu s'empêcher de suivre

attentivement, et non sans une petite pointe d'exaspération, le débat sur le féminisme qui enflamme le Québec depuis quelques jours.

La semaine dernière, la ministre libérale de la Condition féminine, Lise Thériault, confiait à La Presse canadienne être « beaucoup plus égalitaire

VOIR PAGE A 8 : CONRADI

VOIR PAGE A 8 : CRISE

AUJOURD'HUI



Les Sports Soccer. L'Impact de Montréal remporte son premier duel de la saison. Page B 4

Société Le journal intime, version Web. Un pied de nez à l'instantanéité des réseaux sociaux. Page A 5

UN HIVER AVEC FÉLIX LECLERC De la flânerie comme acte de résistance

Ce texte s'inscrit dans la série « Un hiver avec Félix Leclerc » qui, jusqu'au 21 mars prochain, explore des mutations, des perspectives, des enjeux sociaux, politiques ou culturels du Québec contemporain tout en faisant un clin d'œil à l'artiste. Aujourd'hui, la flânerie comme acte de résistance sur la musique des mots du *Calepin d'un flâneur*.

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Ennoblie par les textes de Baudelaire et de Benjamin, la figure du flâneur a fleuri à contre-courant. Jamais pourtant elle n'aura paru aussi en décalage avec son époque que dans nos sociétés obnubilées par le rendement et la disponibilité absolue au travail et aux autres. Flâner serait-il devenu dépassé, voire impossible, en 2016?

Anachronique, le flâneur l'est assurément, répond David

Le Breton, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg. « Le temps n'est plus au goût de vivre, mais à la nécessité de légitimer son existence. » Et tant pis pour la contemplation, la rêverie ou la curiosité. « Il suffit de regarder un trottoir ou une terrasse de café pour voir une immense majorité de passants ou de clients les yeux rivés sur leur portable, et non plus sur le monde environnant. Seuls une poignée de résistants regardent autour d'eux et refusent que les écrans absorbent leur vie. »

VOIR PAGE A 8 : FLÂNERIE



PIXABAY / CC



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

ACTUALITÉS

SOINS À DOMICILE

La CAQ veut financer les services en mettant fin à l'incorporation des médecins

Pour la Coalition avenir Québec (CAQ), il est grand temps de mettre un terme à l'incorporation des médecins.

Selon le porte-parole caquiste en matière de santé et de services sociaux et député de Lévis, François Paradis, la marge de manœuvre financière qui serait dégagée grâce à l'imposition d'une telle mesure pourrait servir à améliorer le financement des soins à domicile dans la province.

M. Paradis estime que ce ne serait vraiment pas un luxe.

Il précise que, s'il se fie aux données colligées par la CAQ, «il y a 16 500 personnes au bas mot» qui patientent pour avoir accès à des soins à la maison.

Le député caquiste de Lévis juge qu'il faut que les médecins fassent leur bout de chemin, à l'instar des Québécois moyens, afin de raccourcir cette liste d'attente.

Aux yeux de François Paradis et de ses collègues de la Coalition avenir Québec, c'est

carrément «une question de bien commun».

«On le sait tous comment ça se passe. Les Québécois ont un fardeau. Ils ont un pouvoir d'achat diminué. Le gouvernement leur en demande toujours davantage avec 1001 taxes directes et indirectes.

[Dans ce contexte], on veut que les médecins [payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec] n'aient plus la possibilité, comme la majorité des citoyens, de s'incorporer et d'aller chercher des avantages fiscaux», lance-t-il.

M. Paradis avance qu'en injectant les fonds qui pourraient ainsi être obtenus dans les soins à domicile, bien des «gens vulnérables» éviteraient de voir leur quotidien être bouleversé.

«[Pour eux, ça ferait] la différence entre continuer à la maison ou se retrouver en centre d'hébergement ou à l'hôpital», souligne-t-il.

Le député François Paradis juge qu'il faut que les médecins fassent leur bout de chemin

La Presse canadienne



DEAN MITCHELL GETTY IMAGES

Selon la CAQ, au moins 16 500 personnes patientent actuellement pour avoir accès à des soins à la maison.

ÉLECTION PARTIELLE

Francyne T. Gobeil représentera le PLQ dans Chicoutimi

La circonscription est vacante depuis la démission du péquiste Stéphane Bédard

Saguenay — Le Parti libéral du Québec sera représenté par Francyne T. Gobeil, une proche du maire de Saguenay, Jean Tremblay, lors de l'élection partielle qui se tiendra dans Chicoutimi dans quelques semaines.

La circonscription, un bastion péquiste, est vacante depuis la démission en octobre du député Stéphane Bédard, qui occupait ce poste depuis 17 ans.

M^{me} Gobeil a eu l'appui d'une majorité des libéraux en battant Serge Bergeron, directeur général d'une commission scolaire, seul rival au congrès de mise en nomi-

nation qui a attiré environ 300 personnes à Saguenay, dimanche.

La candidate libérale a dit souhaiter devenir députée et être le lien entre les citoyens de la région et le gouvernement du Québec.

Mais son élection n'est pas gagnée: Chicoutimi n'a jamais envoyé un député libéral à l'Assemblée nationale depuis 1931.

Aux élections de 2014, la majorité de Stéphane Bédard n'était que de 1605 voix. Le libéral Michel Mallette avait terminé au deuxième rang.

La Presse canadienne



Le président et chef de la direction de TransCanada, Russ Girling, lors d'une conférence de presse en 2013

ÉNERGIE EST

Les audiences du BAPE débutent ce lundi

Le promoteur du projet, TransCanada, entrera en scène avec une présentation du projet

Lévis — Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient lundi soir à Lévis ses premières consultations sur le controversé projet d'oléoduc Énergie Est.

La commission sera présidée par Joseph Zayed, qui est responsable du champ de recherche en prévention des risques chimiques et biologiques de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSSST) depuis 2009.

M. Zayed sera secondé de deux commissaires: Michel Germain, qui a notamment présidé des audiences du BAPE sur certains autres projets d'oléoducs, et Gisèle Grandbois, qui a été commissaire à la commission d'enquête sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent.

Les audiences se dérouleront à la salle Desjardins du

Complexe deux glaces, à Lévis. Des salles de vidéoconférence sont également prévues à Laval (au Centre Embassy Plaza), à Trois-Rivières (au Musée québécois de culture populaire) et à La Pocatière (au centre Bombardier).

Le promoteur du projet, TransCanada, doit faire une présentation, lundi.

Deux parties

La première partie des audiences sera consacrée à l'étude d'enjeux relevant du mandat de la commission, dont les impacts potentiels sur l'approvisionnement en eau potable et des scénarios potentiels de déversement de pétrole. Les présentations seront faites par des personnes-ressources et des experts. Le BAPE espère ainsi «favoriser l'obtention d'une information de pointe sur les différents enjeux et faciliter la compréhension du dossier par le public».

La deuxième partie s'amor-

cera le 25 avril. C'est à compter de cette date que la commission entendra l'opinion et les suggestions de la population. Pour ce faire, les commissaires se déplaceront dans cinq villes: Montréal, Laval, Trois-Rivières, Lévis et La Pocatière.

Les commissaires devront remettre leur rapport en novembre au ministre de l'Environnement, David Heurtel.

Vendredi, la Cour supérieure a rejeté une demande d'injonction de groupes écologistes qui souhaitaient suspendre la tenue des audiences.

TransCanada n'a pas remis d'avis de projet malgré les demandes répétées du ministère de l'Environnement, qui a donc maintenu la décision de tenir des audiences limitées en attendant d'obtenir davantage de la pétrolière. Le gouvernement québécois a cependant déposé une requête en injonction pour forcer TransCanada à se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce qui déclencherait un

processus complet d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux.

Mais cela n'empêche pas le BAPE d'aller de l'avant. L'organisme peut, en vertu de l'article 6.3 de la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement, tenir des audiences limitées moins contraignantes, généralement qualifiées de «BAPE générique».

L'oléoduc Énergie Est de TransCanada est un projet de pipeline de 4500 kilomètres qui transporterait environ 1,1 million de barils de pétrole par jour, de l'Alberta et de la Saskatchewan vers les raffineries de l'est du Canada et le terminal portuaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Au Québec, la canalisation principale s'étendrait sur 625 kilomètres. La construction du terminal portuaire de Cacouna, initialement envisagée par TransCanada, ne fait plus partie du projet.

La Presse canadienne

MONTRÉAL

Des réfugiés syriens reçoivent un cours «Canada 101»

Les réfugiés qui sont récemment arrivés à Montréal, à Laval et à Longueuil et qui sont déconcertés par leur terre d'accueil ont eu droit à un coup de main dimanche.

L'Alliance canadienne d'aide aux Syriens a organisé une séance d'information dans la métropole spécialement pour eux, avec une panoplie de conférenciers, dont des médecins, des travailleurs sociaux, des spécialistes du secteur immobilier, des consultants financiers et des professionnels de l'éducation.

Tout ce beau monde a fourni des renseignements de base aux réfugiés qui éprouvent, dans bien des cas, de grandes difficultés à s'acclimater à leur nouvel environnement de vie.

Le porte-parole de l'Alliance et directeur du Conseil syro-canadien de Montréal, Faisal Alazem, soutient que cette rencontre se veut «une chance



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les besoins des réfugiés sont nombreux à leur arrivée au pays.

de les mettre sur le droit chemin et de leur dire quels sont les services offerts» au pays.

Il ajoute que les réfugiés «sont souvent perdus parce qu'ils ont de la misère avec les langues, qu'ils ne maîtrisent

pas la géographie [et] qu'ils ne connaissent personne».

Dans les circonstances, ils ont besoin d'obtenir des réponses à certaines questions de base.

Pour ne citer que deux exemples, ils veulent savoir comment s'y prendre pour intégrer le marché du travail ou encore pour apprendre le français et l'anglais rapidement.

Faisal Alazem insiste sur le fait que les Syriens fraîchement arrivés au Canada ont certes beaucoup d'interrogations, mais qu'ils ne sont pas insatisfaits pour autant.

«Je n'ai pas envie de présenter les réfugiés comme des gens qui ne sont pas contents de ce qu'on leur offre. Le premier mot qui sort de leur bouche c'est toujours «merci»», conclut-il.

La Presse canadienne

MONTRÉAL-NORD

Coderre choisit sa candidate à la mairie

Christine Black, la directrice du Centre des jeunes L'Escale, sera la candidate de l'Équipe Denis Coderre au poste de mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Le maire de Montréal Denis Coderre en a fait l'annonce samedi matin. Il a dit voir en sa candidate une personne «ouverte et à l'écoute», «qui sait faire bouger les choses».

Directrice de L'Escale depuis dix ans, M^{me} Black connaît bien les acteurs locaux à Montréal-Nord et le fonctionnement de l'administration publique, a ajouté M. Coderre.

En plus de son implication au centre des jeunes, M^{me} Black siège également à plusieurs tables de concertation de Montréal-Nord. Elle est diplômée en travail social et en sciences et poursuit une maîtrise en administration publique.

Christine Black affirme que sa priorité sera de s'assurer que toute la communauté de Montréal-Nord travaillera en concertation.

L'élection partielle, qui aura lieu le 24 avril, a dû être déclenchée à la suite de la démission de l'ancien maire Gilles Deguire, accusé d'agression sexuelle sur une mineure.

M. Deguire a quitté ses fonctions le 7 janvier dernier. Il était devenu maire de Montréal-Nord en 2009.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

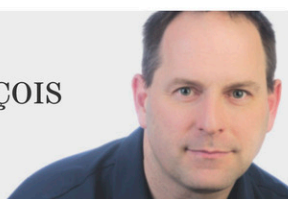
Vieux Montréal 514-845-5545

LOTTO QUÉBEC 649 07 13 27 05 33 35 36 compl. Prochain gros lot (approx.): 9 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 68035984-06		Québec 02 03 07 42 13 32 40 compl. Extra 7081197	
LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com		Extra 2249821	
Prochain gros lot (approx.): 60 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 19 lots de 1 million \$ (APPROX.) <small>En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.</small>			

ACTUALITÉS

Se tromper

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Dire une chose le matin sans s'embarrasser d'affirmer le contraire le lendemain, voire le jour même au besoin. Pour justifier cela, prétendre qu'on n'a que faire de la rectitude politique et des étiquettes. C'est la manière employée par un Donald Trump. La manière aussi de tous ceux-là qui, démagogues comme lui, entretiennent dans leur discours des rapports de plus en plus vagues avec la cohérence, dans un parfait mépris de la vérité, afin de profiter au mieux des peurs, des colères et d'un manque d'espoir généralisé en l'avenir.

Les étiquettes ne sont pas anodines. En politique, elles désignent des forces en mouvement. Ceux qui, sans rire, prétendent ne pas avoir de camp se trouvent en règle générale dans celui des dominants. À se croire au-dessus de tout, on les voit soudain qui marchent sur la tête.

Le refus de toute allégeance, de toute adhésion à une vision de la société qui émerge d'un mouvement ou d'une tradition intellectuelle est tenu aujourd'hui pour une preuve irréfutable d'indépendance d'esprit. Les trahisons de la pensée ont ainsi fini par correspondre à une fidélité à soi-même d'un nouveau genre.

Le mépris de la cohérence est envisagé tel un gage d'une vigoureuse disponibilité de l'esprit. Sous ce nouvel éclairage, les plus sombres reculs peuvent être considérés comme des avancées.

Ces gens qui disent refuser toute étiquette se croient libres comme l'air. Ils finissent d'ailleurs par faire croire qu'ils le sont. Ne pas être soumis eux-mêmes à des jeux de forces qui font de leur vie de la bouillie leur suffit.

Leur définition de la liberté se confond pourtant avec la seule liberté marchande, toujours plus prompte à aliéner qu'à émanciper. À force de soutenir tous les revirements possibles, ils ne se voient même plus ramper au quotidien dans les antichambres de la servitude. Notre temps engendre une vaste quantité de ces êtres bifaces, grands habitués des courts-circuits de la pensée.

Prenons Lise Thériault, la ministre de la Condition féminine, celle qui insiste pour dire qu'elle n'est pas féministe, affirmant être «*beaucoup plus égalitaire que féministe*», puis «*féministe à sa manière*». Bien entendu, il ne faut pas s'embarrasser d'étiquettes ni d'allégeances... D'ailleurs, Philippe Couillard, volant au secours de sa ministre, le dit très bien: ce qui compte, ce ne sont pas les débats d'idées, mais les gestes concrets.

Cette élite qui s'agitte dans la rhétorique de l'action pour mieux recuser tout débat politique au nom de «*l'indépendance d'esprit*» n'arrive même pas ce faisant à masquer sa triste ignorance. Nous voici donc devant une ministre de la Condition féminine qui, alors qu'elle est questionnée à ce propos, se trouve incapable de nommer une seule féministe qui l'inspire. Louise Michel, Simone Monet-Chartrand, Madeleine Parent, Voltairine de Cleyre, Émilie du Châtelet, Éva Circé-Côté, Harriet Beecher Stowe, Virginia Woolf, Olympe de Gouges, Simone de Beauvoir, vraiment aucune ne mérite sa considération?

Quant aux «*gestes concrets*» dont parle Philippe Couillard, son gouvernement ne cesse pourtant de s'en prendre à tous les secteurs et à toutes les institutions qui, chez nous, se portent garants de l'égalité entre les sexes.

En ce pays où règnent tant de petits esprits qui méprisent toute idée propre à nous grandir, le féminisme comme le reste apparaît de trop. On le regarde de haut, au même titre que tout ce qui se devrait pourtant se trouver dans le coffre à outils des luttes pour l'avancement collectif.

La polarisation des luttes sociales a peut-être perdu de sa netteté, mais ce n'est certainement pas parce que ces luttes ont disparu. Simple-ment, ceux qui les nient ont gagné encore du terrain. Mais sur nombre de ces terrains, les raisons de la colère demeurent.

Pour les femmes, ce n'est pas parce qu'on est une personnalité connue, que l'on occupe un ministère ou que l'on porte des jupes et des talons aiguilles tout en estimant avoir réussi au pays des hommes que les conditions communes globalement défavorables à nos sœurs ne nous concernent plus.

Une étude de l'Université de la Caroline du Sud (USC) a montré que les femmes, même au cinéma, obtiennent moins de répliques à l'écran que les hommes. Elles sont aussi moins présentes derrière la caméra. En réaction, les actrices Juliette Binoche, Jessica Chastain et Freida Pinto viennent de créer une société de production cinématographique féministe. Baptisée «*We Do It Together*», l'entreprise veut financer et promouvoir des films qui changent l'image des femmes. Fort bien.

Mais qui formera une compagnie de production pour parler du démantèlement des garderies publiques, des femmes traitées comme du bétail en prison, des mères célibataires qui rament, seules et souvent en rond?

On discute aujourd'hui du féminisme comme s'il s'agissait d'une simple coquetterie, d'un accessoire de la pensée propre à un temps passé.

On laisse croire ainsi que cette force sociale majeure ne nous concerne plus. Et de fait, on trompe. Autant qu'on se trompe.

jfn@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Offert depuis une vingtaine d'années dans Rosemont, le programme de réinsertion à l'emploi Imprime-Emploi est un tremplin vers le marché du travail.

Les laissés pour compte du projet de loi 70

La réforme de l'aide sociale obligerait des prestataires à intégrer le marché du travail trop tôt, préviennent des intervenants qui œuvrent auprès de jeunes adultes en difficulté

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Quand Vincent est arrivé au Tournant il y a près de quatre mois, il était à bout de souffle. Sans emploi et sans ressources, il avait quitté son Sept-Îles natal pour la grande ville, avec la conviction qu'il trouverait un travail une fois posé dans la métropole. «*J'ai fait un arrêt de quelques semaines à Drummondville, mais là non plus je n'ai pas trouvé d'emploi*, raconte le jeune homme de 22 ans, en se passant nerveusement la main dans les cheveux. *J'ai donc décidé de continuer jusqu'à Montréal, des amis devaient me louer une chambre. Mais quand je suis arrivé, ils avaient trouvé quelqu'un d'autre. Je ne connaissais personne, je n'avais nulle part où aller. J'ai fini dans un refuge pour sans-abri. C'était ça ou la rue.*» Ce n'est qu'au bout de quelques jours que Vincent a trouvé les coordonnées du Tournant.

Presque anonyme de l'extérieur, cette auberge du cœur située rue Wolfe, à quelques minutes à pied du centre-ville, tente d'offrir depuis plus de 40 ans un espace de répit pour les jeunes hommes en difficulté. «*Ceux qui trouvent refuge ici n'ont généralement pas d'autre endroit où aller*, explique calmement Isabelle Renaud, la coordonnatrice à l'intervention de cette maison de fortune. *Ils sont sans revenu ou enchaînent les jobs précaires, ont souvent un lourd bagage familial, ont connu la violence, ont parfois eu des problèmes de dépendance... Ils ont besoin d'un lieu sécuritaire pour se reposer, pour réfléchir. Et c'est ce que le Tournant leur offre: une maison où ils peuvent se poser le temps de se fixer un but vers lequel ils pourront avancer.*»

Le projet de loi «*va tout bousculer*»

Atablés dans la cuisine commune du centre d'hébergement, les intervenants de l'auberge expliquent comment le projet de loi 70 — la fameuse réforme proposée par le gouvernement libéral en novembre 2015 qui obligerait les prestataires de l'aide sociale à trouver un travail sous peine de réduire de moitié leurs maigres



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Tristan Ouimet-Savard, un des coordonnateurs au Regroupement des Auberges du cœur du Québec

revenus (623\$ par mois) — pourrait complètement transformer les dynamiques des ressources d'aide. «*Nos garçons ne sont pas prêts à aller sur le marché du travail*, soutient avec fermeté M^{me} Renaud. C'est un processus qui prend du temps, qui nécessite des ressources. *Ils veulent y aller, mais ça doit être fait au bon rythme. Sinon, il y a de bonnes chances que tout soit à recommencer dans six mois.*»

«*Le projet de loi 70 va tout bousculer*, renchérit la députée de Québec solidaire Françoise David, qui est à l'initiative de cette visite matinale. *Les gens sont inquiets, c'est normal. Avec cette réforme, le gouvernement s'attaque à ceux qui sont déjà les plus vulnérables dans notre société.*»

Assis en face d'elle, Marc l'écoute avec attention. À 23 ans, ce sont des problèmes de consommation, puis une perte d'emploi, qui l'ont mené à la porte du Tournant. Le jeune homme y vit depuis maintenant deux mois et demi. Comme il en est à sa première demande d'aide sociale — procédures qui s'éternisent depuis son arrivée à l'auberge —, il serait un des premiers à être poussés vers le marché du travail si le projet de loi était

adopté demain matin, sans aucun égard à son état psychologique ou physique.

«*Vous savez le pire?* s'insurge Tristan Ouimet-Savard, coordonnateur au Regroupement des Auberges du cœur du Québec. *Le ministre [du Travail], nous dit que, si un prestataire n'est finalement pas en mesure de travailler, ils développeront des ressources pour les aider. C'est déjà ce que nous faisons!*»

Une question de motivation

À quelques kilomètres au nord, au troisième étage d'un ancien bâtiment industriel, une quinzaine de jeunes s'activent. Le doux roulement des machines est ponctué de légers rires que l'on entend dès que l'on pénètre dans les vastes locaux d'Imprime-Emploi. Offert depuis une vingtaine d'années dans Rosemont, ce programme de réinsertion à l'emploi est un tremplin vers le marché du travail pour les jeunes adultes malmenés par la vie. C'est le genre de ressource qui se fait une joie d'accueillir les jeunes des auberges du cœur, lorsqu'ils sont prêts.

De manière générale, huit jeunes sur dix vont au bout du programme, et ce, malgré leur vie parfois «*un peu chaotique*». «*Vous voulez connaître notre secret?* demande le directeur général de l'organisme Michel Morin. *C'est la motivation! Ils choisissent d'être là, ils sont prêts à se prendre en main, à faire quelque chose pour eux-mêmes.*» Or, avec le projet de loi 70, cet élément-clé pourrait bien être mis à mal, selon celui qui œuvre dans le milieu depuis près de dix ans.

«*Cet engagement personnel est primordial parce que nous offrons à ces jeunes un suivi personnalisé. Nous sommes la ressource de deuxième ligne, celle qui accueille les jeunes une fois qu'ils ont fait du ménage dans leur vie, dans leur tête. Si le gouvernement, avec sa réforme, en force à venir travailler chez nous, ce n'est pas juste leur réussite personnelle qui sera mise en péril. C'est l'ensemble du programme qui en subira les conséquences.*»

Le Devoir

MONTRÉAL

Le FRAPRU exige des espaces réservés au logement social

L'organisme lance ce lundi une nouvelle campagne qui culminera avec une manifestation le 29 juin

FRANÇOIS LÉVESQUE

Les comités logement de Montréal affiliés au Front d'action populaire en réaménagement social (FRAPRU) lancent ce lundi une nouvelle campagne intitulée «*À Montréal, le logement social, c'est vital!*». Le but de cette initiative est d'enjoindre à la Ville de réserver des terrains, des bâtiments et des infrastructures qui serviront au développement de logements sociaux.

Avec l'explosion du coût des terrains à Montréal, il devient de plus en plus difficile de mener à terme de tels projets, rappellent les organisateurs. Or, 25 100 ménages sont actuellement inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation pour une habitation à loyer modique (HLM). Qui plus est, quelque 102 500 ménages dépendent plus de la moitié de leur revenu pour se loger.

«*La ville ne se développe pas pour nous. Les coopératives et les organismes sans but lucratif d'habitation se retrouvent carrément écartés de l'immobilier, qui est entièrement laissé entre les mains des promoteurs*», explique Émilie Lecavalier, du Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga-Maisonneuve.

D'autant que les programmes présentement en place seraient insuffisants, voire inadaptes, au contexte actuel.

«*Les groupes qui veulent développer des projets sont dans l'impasse: les terrains sont hors de prix et les subventions ne sont plus là. Résultat: impossible de viabiliser nos projets, qui stagnent depuis des années*», souligne Sébastien Laliberté du Comité-logement Rosemont.

Ce dernier précise que les sommes dévolues au logement social par le gouvernement provincial ont été ramenées aux montants non indexés de 2009 au cours des dernières années.

Une stratégie trop timide

Du côté de la Ville de Montréal, on déclarait en décembre 2015 vouloir bonifier la Stratégie d'inclusion de logements sociaux et abordables. Auparavant, les promoteurs construisant plus de 200 logements devaient prévoir 15% de logements sociaux et 15% de logements abordables. En cas d'impossibilité de construire lesdits logements sur le site, le promoteur était invité à payer un montant équivalant à 15%.

Dorénavant, le seul sera de 100 logements et la contribution financière proposée, de 20%.

Sans décrier cette politique, les deux porte-parole en signalent les limites.

«*Cette stratégie mise en place en 2005 est incitative et non coercitive*», note M. Laliberté. «*C'est loin d'être suffisant*, renchérit M^{me} Le-

cavalier. *Ça ne répond pas du tout aux besoins puisque les projets de logements sociaux sont à la remorque du [secteur] privé.*»

D'avantage de «*gentrification*», mais pas assez de logement social, résume-t-elle.

Trois demandes

À terme, la campagne «*À Montréal, le logement social, c'est vital!*» formule trois demandes principales à la Ville de Montréal.

Primo, que celle-ci réserve à des fins de logement social 100% des terrains destinés au développement résidentiel qui lui appartiennent. *Secundo*, qu'elle crée et finance une réserve foncière vouée à l'acquisition de sites qui serviront ultimement à des projets de logement social. *Tertio*, que les propriétaires de sites publics ou collectifs, comme le Gouvernement du Canada, les commissions scolaires ou encore les communautés religieuses, priorisent le logement social dès lors qu'ils songent à redévelopper leurs sites excédentaires.

Au cours des prochains mois, différents événements se dérouleront jusqu'à ce qu'une grande manifestation commune, point culminant de la campagne du FRAPRU, se tienne le 29 juin.

Le Devoir

Les professeurs de l'UQAM en grève mardi

Les membres du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) seront en grève le 8 mars afin de « permettre à tous les professeurs [...] d'être informés de l'état de la négociation et de se prononcer sur les propositions actuelles de l'employeur », a annoncé son comité exécutif vendredi par voie de communiqué. Au cours de cette journée de débrayage, les professeurs pourraient être amenés à se prononcer sur la possibilité de poursuivre la grève les 9 et 10 mars, comme cela avait été évoqué plus tôt en février. Le mandat du comité exécutif était alors de faire pression pour accélérer les pourparlers avec l'université. Rappelons que les professeurs de l'UQAM sont sans convention collective depuis trois ans.

Le Devoir

Le Collectif du 8 mars dévoile ses attentes

Le Collectif 8 mars a défini ses attentes à l'approche d'une rencontre avec la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, qui se déroulera à Montréal lundi. La porte-parole de ce regroupement féministe et syndical a soutenu que cette réunion sera le moment tout indiqué pour aborder trois dossiers, à savoir le processus d'analyse différenciée selon les sexes, le retrait préventif chez les femmes enceintes ou qui allaitent et les services de garde éducatifs. Mélanie Sarazin, qui est également la présidente de la Fédération des femmes du Québec, a ajouté qu'il s'agira d'un tout premier contact entre le Collectif 8 mars et cette élue.

La Presse canadienne

Groupe EI: l'armée canadienne souligne la fin des frappes aériennes

Ottawa — Les Forces armées canadiennes ont organisé un rassemblement au Koweït, samedi, pour souligner la transition de la force opérationnelle aérienne qui lutte contre le groupe armé État islamique en Irak et en Syrie. L'événement, présidé par le commandant de l'Aviation royale canadienne, le lieutenant-général Michael Hood, visait à souligner officiellement la contribution des militaires canadiens à la coalition internationale. Les CF-18 Hornet canadiens ont cessé de mener des frappes aériennes le 15 février, conformément à l'engagement pris par le gouvernement de Justin Trudeau. Les avions de combat quitteront graduellement la région au cours des prochaines semaines.

La Presse canadienne

Une mère torontoise reconnue coupable du meurtre de sa fille handicapée

Toronto — Une mère torontoise a été reconnue coupable du meurtre au premier degré de sa fille handicapée âgée de 16 ans qui, souffrant de paralysie cérébrale, était incapable de marcher, de parler et de se nourrir toute seule. Âgée de 45 ans, Cindy Ali, qui avait plaidé non coupable, a été condamnée à une peine d'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Les procureurs ont convaincu le jury que l'accusée avait étouffé sa fille Cynara avec un oreiller en février 2011. Elle avait ensuite élaboré une série de mensonges afin de déguiser ce meurtre en violation de domicile avec agression. Les avocats de la défense soutenaient que l'adolescente était aimée de sa mère. Selon eux, Cynara est morte après une série de convulsions provoquées par une présumée violation de domicile ou d'une infection pulmonaire.

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le rassemblement s'est déroulé devant les réservoirs de pétrole de l'entreprise Kildair, à Sorel-Tracy, en Montérégie.

ÉNERGIE EST

Des groupes de femmes craignent les conséquences environnementales du projet

Sorel-Tracy — À la veille du début des audiences du BAPE sur le projet d'oléoduc Énergie Est, des groupes de la société civile, surtout composés de femmes, ont manifesté dimanche à Sorel-Tracy, en Montérégie, contre ce projet controversé de TransCanada. Le rassemblement, qui visait à dénoncer les conséquences environnementales du projet, s'est déroulé devant les réservoirs de pétrole de l'entreprise Kildair. Le Réseau québécois des femmes en environnement estime qu'il est impératif d'abor-

der les questions d'environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes. La députée de Québec solidaire Manon Massé rappelle que ce sont souvent les femmes qui portent les responsabilités liées à la santé et aux besoins de base de leurs proches et de leur famille. Lorsque des communautés font face à des catastrophes naturelles causées par les changements climatiques, ce sont les femmes qui se retrouvent à porter la plus grande

part du fardeau, affirme-t-elle. Québec solidaire avait demandé au gouvernement Couillard de faire preuve de pragmatisme et de ne pas tenir les audiences du BAPE sur le projet Énergie Est.

Audiences «bidon»

Le parti politique qualifie ces audiences de «bidon» parce que, selon lui, elles «ne respectent pas les lois du Québec et n'ont aucune force de loi». Manon Massé souligne que ces audiences ont été amputées d'éléments fondamentaux, comme l'étude d'impact.

La Cour supérieure a rejeté vendredi la demande d'injonction de groupes environnementaux qui souhaitaient suspendre la tenue de ces audiences. Elles débiteront comme prévu lundi.

Le gouvernement québécois a cependant déposé une requête en injonction pour forcer TransCanada à se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce qui déclencherait un processus complet d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux.

La Presse canadienne

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

Santé Canada soulève une série d'impacts potentiels

Le gouvernement Trudeau devra tenir compte des implications sociales et légales de sa réforme

JIM BRONSKILL
à Ottawa

Alors que le gouvernement libéral progresse dans la législation de la marijuana, Santé Canada a signalé neuf points importants à considérer, tant sur le plan de la santé que de l'expérience d'autres juridictions, révèlent des documents récemment obtenus. Une présentation d'information ministérielle de novembre 2015 a été remise à La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Certaines conclusions et recommandations ont été retenues, mais le document offre néanmoins une fenêtre sur ce que le nouveau gouvernement devra considérer dans l'élaboration d'une loi. Neuf sujets sont soulevés par Santé Canada. Les statistiques de 2013 révèlent que 11% de la population âgée de 15 ans et plus ont consommé de la marijuana au cours de l'année précédente. Les 20-24 ans étaient les plus grands consommateurs, avec 26% de cette tranche d'âge. Le document indique qu'il s'agit de taux de consommation «relativement bas» et que la consommation diminue avec l'âge. Des études montrent aussi que la marijuana thérapeutique a une capacité limitée à soulager les symptômes de la

chimiothérapie, la douleur neuropathique et l'épilepsie chez les enfants résistants aux traitements. Mais un consensus existe, au sein de la communauté sanitaire, sur le fait que la consommation récréative régulière entraîne des risques, notamment à long terme, sur les capacités cognitives pour les consommateurs de moins de 25 ans. Le troisième sujet abordé est celui du cadre réglementaire international. Le Canada est signataire d'ententes juridiques internationales sur les drogues psychotropes, dont la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, convoquée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle ne permet pas la légalisation, mais offre un peu de latitude sur les sanctions imposées. L'Organe international de contrôle des stupéfiants a exprimé des regrets lorsque l'Uruguay a annoncé sa décision de légaliser le cannabis, mais les impacts pratiques sur le pays demeurent nébuleux, note Santé Canada. Une rencontre spéciale de l'ONU est prévue le mois prochain. Implications légales Le régime canadien régissant la marijuana médicale est aussi à considérer. Le Règlement de 2013 sur la marijuana à des fins médicales a tenté de



GETTY IMAGES

En 2013, 11% de la population âgée de 15 ans et plus disait avoir consommé de la marijuana au cours de l'année précédente.

donner seulement à des producteurs accrédités la permission de faire pousser de la marijuana thérapeutique. Mais des milliers de Canadiens possédant une ordonnance ont obtenu la permission de la faire pousser eux-mêmes grâce à une décision de la Cour suprême déposée le mois dernier. Le contexte juridique inférieur est donc également à prendre en considération par le gouvernement, note Santé Canada, puisque cette décision et d'autres pourraient in-

fluencer les choix à faire.

Une fois la loi canadienne élaborée, les gouvernements provinciaux et territoriaux pourront établir des règles locales. Ottawa pourrait établir des exigences minimales, mais les provinces et territoires pourraient ajouter des règles au jeu, par exemple sur les lieux de consommation, les points de vente et l'âge minimal d'achat. D'autres juridictions ont légalisé la marijuana. Elles offrent donc différents modèles. L'Uruguay a adopté un

Une délégation montréalaise à Paris pour courtiser les Français

Une importante mission commerciale, culturelle et touristique ayant pour objectif de faire rayonner Montréal en France a débuté dimanche à Paris.

Jusqu'au 10 mars, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et son équipe d'experts en commerce international, le World Trade Centre Montréal, tiendront dans la capitale française la semaine «Montréal à Paris».

Cette mission, qui en est à sa 2^e édition, vise à créer des occasions d'affaires durables entre les entreprises des deux métropoles dans différents secteurs.

Les participants veulent aussi présenter les meilleurs atouts culturels de Montréal et le potentiel touristique de la métropole.

«Potentiel immense»

Les entreprises participantes auront l'occasion d'assister à plusieurs activités de réseautage, afin de les aider à exporter leurs produits ou services vers le marché français.

Pour Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Paris représente un «potentiel immense», et «Montréal à Paris» est une vitrine exceptionnelle pour permettre aux entreprises de promouvoir leur expertise et leurs produits, et de se positionner en vue de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange Canada-Union européenne.

Quant au président-directeur général de Tourisme Montréal, Yves Lalumière, il estime que l'événement est une occasion unique d'inviter les Français à visiter la métropole, à l'aube de ses 375 ans. Il souligne que les entrées de touristes français aux frontières du Québec ont augmenté de près de 15% depuis cinq ans.

L'ancien premier ministre du Québec Pierre Marc Johnson accompagne la délégation.

La Presse canadienne

La Presse canadienne

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Les vrais animaux

FABIEN DEGLISE



Il y a un truc bizarre qui se joue en ce moment sur les planches du théâtre Espace Libre à Montréal, et c'est le midi qu'il faut y aller pour le voir.

Animaux — c'est son titre — est une pièce écrite et imaginée par Daniel Brière et Alexis Martin qui se présente comme une réflexion philosophico-poétique sur la part de l'humain dans l'animal, et inversement. Sur scène, entre Sophie Cadieux et Hubert Proulx, des poules, un cochon, une vache, une chèvre, des fourmis, un chat, tous vrais de vrais, se promènent en liberté pour tisser un récit singulier qui demande ce que l'humain a conservé de son animalité, ce qu'il fait et où cela l'amène. En gros.

Il y est question de son évolution, de sa socialisation et des limites qui viennent forcément avec. Limites qui en sortant de la salle peuvent apparaître d'ailleurs comme une révélation, d'un coup sec, lorsqu'on se surprend à regarder d'un peu plus près l'actualité du moment.

Vous avez entendu jeudi soir dernier, le candidat républicain, aspirant au poste de chef des armées des États-Unis, Donald Trump, faire référence à la taille de son pénis en plein débat politique entre les participants à la primaire de son parti? Avant, il avait été question de la taille de ses mains.

Pour élever le débat d'une course présidentielle, on a déjà fait mieux. Pour démontrer que l'animal est finalement très proche de l'humain, on ne pouvait pas mieux faire, en laissant un homme prouver en une référence qu'il n'a pas la pleine conscience de lui-même, des gestes qu'il porte ou des paroles qu'il profère.

La meute et sa proie

Par les temps qui courent, la bête, celle dont on cherche tant à se distinguer pour afficher une certaine supériorité, rôde un peu partout autour de nous. C'est elle qui est dans la meute qui traque sa proie, qui saute en groupe dessus pour la manger, autant dans la savane que sur la place publique ou dans les réseaux sociaux.

Il n'y a pas

besoin de

creuser trop

profond pour

atteindre

l'animal qui

sommeille

dans chaque

homme

C'est elle aussi que l'on retrouve en train de rire instinctivement en Allemagne devant un centre d'hébergement en feu avec à l'intérieur des exilés syriens tentant de se sortir du bâtiment devant l'immobilisme de cette foule hilare. Ailleurs, la bête peut également avoir donné l'ordre de détruire la seule part d'humanité que ces mêmes exilés se sont construite sur un terrain vague baptisé la « jungle », dans le nord de la France. Et ce, devant d'autres bêtes qui n'ont pas été nombreuses à bouger pour dénoncer l'odieuse de la chose.

L'animal, n'en déplaît aux adeptes de l'anthropomorphisme — vous savez, ceux et celles qui croient que le chat est capable de sentiments comme la joie, la tristesse, la mesquinerie... —, n'a pas conscience de lui-même. Par effet domino, il n'a pas non plus conscience des autres.

Lâcheté en sous-traitance

Il n'y a pas besoin de creuser trop profond pour atteindre l'animal qui sommeille dans chaque homme (et même femme, tiens, pour être égalitaire!) et auquel cherche à s'adresser la compagnie canadienne The Breakup Shop (traduction libre: la maison des séparations). Il y a quelques mois, le magazine américain *The Atlantic* qualifiait ce service d'« Uber de la rupture ».

Comment ça fonctionne? Simple. L'entreprise se charge pour vous d'envoyer un texto ou de faire l'appel téléphonique qu'il faut dans un couple pour annoncer une séparation. Parce qu'on est 2016, la lâcheté aussi peut être sous-traitée dans les univers numériques.

A une époque où l'amour se magasine sur Tinder, cette application pour rencontres géolocalisées, comme on se choisit un vélo, une voiture ou une tuque tricotée par un artisan et exposée sur Pinterest, il est un peu normal de voir la séparation rencontrer elle aussi son service dématérialisé. Service qui permet du coup de s'éloigner d'une ancienne flamme sans avoir à prendre la pleine conscience du cœur que l'on est en train de briser.

Après tout, le chien choisit bien sa partenaire en lui sentant l'arrière-train — c'est son Tinder à lui — et s'en sépare sans lui envoyer de bristol.

Dans *Animaux*, vers la fin, l'œuvre dramaturgique se demande si les animaux ne seraient pas gardiens d'une connaissance, d'un savoir, d'une sagesse que l'humain aurait fini par oublier? C'est possible. Et à force de chercher, par le pire, à se rapprocher de lui, on va peut-être finir par le savoir.

chroniquefd@ledevoir.com
Sur Twitter: @Fabien Deglise



ANZE BIZJAN/GETTY IMAGES

On peut encore tenir son journal intime sur papier, mais on peut aussi le protéger des regards indiscrets grâce au Web.

Le journal intime, version Web

Un pied de nez à l'instantanéité des réseaux sociaux

Il est depuis des siècles le compagnon des grands hommes comme des illustres inconnus. Des applications mobiles facilitent aujourd'hui la pratique du journal intime.

ISABELLE CAMPONE

Diariste. Cet anglicisme fait référence à celui qui tient ce que l'on appelle en français un journal intime. Écrire sa vie rien que pour soi? L'activité est sans doute aussi ancienne que l'invention du papier. De saint Augustin à Hervé Guibert en passant par le Genevois Henri-Frédéric Amiel, nombreuses sont les figures de l'histoire ou de la littérature à avoir laissé des œuvres majeures sous cette forme de chronologie personnelle. Elle n'est cependant pas l'apanage des écrivains. Le journal intime est aussi un exercice ordinaire pour tous ceux qui veulent coucher dans ces cahiers secrets les faits de leur vie quotidienne, leurs pensées et leurs tourments. « La plupart des diaristes choisissent de noter une infime partie de leur vécu, correspondant à des lignes d'attention particulières, changeantes, explique Philippe Lejeune, universitaire français spécialiste de l'autobiographie et des journaux. Très rares sont les diaristes systématiques qui écrivent tous les jours en notant tout; la plupart des journaux sont éphémères, allusifs, ont des lacunes énormes; beaucoup sont passagers, vite abandonnés, ou détruits après coup sans avoir été forcément relus. »

Pour mémoire

Si la pratique est multiforme et parfois contraignante, ceux qui s'y adonnent sont pourtant unanimes quant à ses bienfaits et à son côté extrêmement épanouissant. Souvent démarré à l'adolescence pour s'y épancher sur les ingratitude liée à l'âge, le journal sera plus tard ce compagnon à qui on peut tout dire et tout confier. Le temps passe, l'effet cathartique reste. Car, au-delà du soulagement de les avoir exprimés, écrire ses sentiments permet ainsi

de mieux les comprendre et, sur la durée, de se connaître soi-même davantage. Savoir qui l'on est, mais aussi qui l'on a été, c'est l'autre grande finalité des diaristes. Et ce, sans pour autant nourrir l'ambition, comme les grands auteurs, de laisser sa trace dans l'Histoire.

A l'heure où l'on documente sa vie en permanence, où l'on partage en direct chaque moment important de son existence, l'introspection et le travail de construction de notre mémoire seraient-ils plus nécessaires que jamais?

Aux États-Unis, le journal intime connaît un nouvel engouement, notamment grâce aux applications mobiles qui permettent une approche simple et très complète pour répondre aux défis de cette écriture quotidienne. La flexibilité numérique permet enfin de pouvoir écrire n'importe où et n'importe quand sur tablette, téléphone intelligent et ordinateur. Elle autorise aussi la possibilité d'associer des photos et des sons à ses notes. Une mémoire complète, à laquelle s'ajoutent d'autres fonctionnalités, comme des options de rappel qui encouragent à l'écriture, la géolocalisation du lieu et de la météo, ou encore des outils de recherche capables de retrouver facilement la dernière fois que vous avez diné dans ce restaurant japonais. Un confort qui passe aussi par une sécurité implacable. Toutes ces applications garantissent à l'utilisateur que son journal ne sera lu par personne d'autre que lui.

L'une des plus populaires, Day One, est née de l'envie de son créateur, Paul Mayne, de réussir enfin à écrire son journal au quotidien. « Nous sommes tous débordés, explique-t-il, on prend rarement le temps de s'arrêter et de réfléchir à notre journée. Avoir un outil qui nous permet de le faire et de penser, sans filtre, la direction que l'on donne à sa vie est très libérateur. » Comme DayOne, Penzu a été créée par un diariste qui voulait s'affranchir des limites imposées par le journal intime sur papier. « Tenir un journal est lié à l'extension de notre mémoire, observe son créateur, Alexander Mimran, écrire ce que l'on vit au jour le jour capture le moment mieux que n'importe

quel autre média. Écrire pour soi-même permet de s'ouvrir de la plus honnête des manières et préserve des idées et des sentiments que l'on oublierait. La technologie permet d'étendre nos mémoires et d'y retrouver tout ce que l'on cherche dans notre passé. »

Retour vers le passé

Utilisation privée et préservation de la mémoire: voilà qui s'oppose donc aux réseaux sociaux qui fonctionnent sur un concept exactement inverse où le moindre instant présent est partagé avec la communauté. Pas tout à fait. Car cette prolifération de données personnelles peut aussi fonctionner comme des *time capsules*, avec le même effet de retour vers le passé. Ainsi, Memoir ou Timehop butinent chaque jour dans les comptes de leurs utilisateurs les posts Facebook, Instagram ou Twitter, publiés à la même date, mais les années précédentes, et les renvoient, comme un souvenir instantané. En faisant remonter ces archives publiées au moment où elles ont été vécues, ces applications rendent finalement les réseaux sociaux complémentaires du journal qui compile les événements *a posteriori*.

C'est ainsi que le journal intime évolue. Et que les adolescents plébiscitent Diary.com, mélange entre le carnet confidentiel et le réseau social. Ils y trouvent à la fois le réconfort de l'écrit personnel et celui du soutien de ceux qui partagent les mêmes tourments. Sans oublier One Second Everyday qui construit le film de votre vie à partir d'une seconde prélevée chaque jour. Laquelle choisir? Comme à l'écrit, c'est au diariste de décider la plus pertinente, celle qui résume en un clin d'œil toute une journée. Plus intergénérationnel, StoryWorth permet de recréer une mémoire collective en incitant tous les membres d'une même famille à écrire. Une belle manière d'assurer la transmission du souvenir de nos parents et de la nôtre à nos propres enfants.

Le Temps

L'harmonie, une question de rythme!

ISABELLE BURGUN

Vous trouvez que certaines personnes traitent, et ça vous agace. Ou au contraire, les gens qui vous entourent sont constamment pressés, et vous vous questionnez sur les raisons de cette course perpétuelle. Des chercheuses de l'Université McGill viennent de trouver une partie de la réponse: une meilleure coordination s'opère lorsque les gens bougent à la même vitesse.

Pédaler, taper des mains ou converser en bonne harmonie avec autrui tient de notre capacité à coordonner les différents rythmes interpersonnels. « Cela se fait de manière spontanée. Notre objectif est de s'accorder, particulièrement avec nos amis », explique la doctorante Anna Zamm du Sequence Production Lab, un laboratoire d'étude sur les bases cognitives — apprentissage, mémoire, attention, etc. — de la production de séquences auditives, telles la parole et la musique.

Si vous jouez d'un instrument ou si vous chantez, il importe de pouvoir s'accorder à la vitesse du groupe. Mises sur la piste de l'harmonie grâce à certaines études, les chercheuses ont pris le « beat » personnel des pianistes. Elles ont mesuré le nombre de notes produites par seconde lors d'une mélodie type. Ceux qui possèdent un rythme similaire auront plus de facilité à jouer ensemble que les autres, et cela, dès le début des pièces. Chez chacun, il existe une fréquence naturelle. Ce rythme est constant au fil du temps et d'une main à l'autre. « Ce n'est pas une question de talent, mais d'accordance des rythmes. Le rendu musical sera meilleur si les rythmes des musiciens se ressemblent », confirme-t-elle.

Dans la vie de tous les jours, synchroniser notre rythme personnel avec celui des autres nous rendrait même plus heureux. La pratique d'un sport, et le plaisir qui en découle, augmenterait lorsque le partenaire emboîte notre petite

foulée ou nous renvoie les balles de tennis à la même cadence.

La coordination entre deux personnes dépendra donc de la vitesse de mouvements propre à chacune et de sa capacité à adapter son rythme à celui d'autrui. Une capacité que l'on acquiert dès l'enfance. « La majorité des bébés réagissent aux chansons en tentant de bouger au même rythme, des études le montrent. Et mettez deux personnes dans des chaises berçantes, elles vont synchroniser leurs mouvements », ajoute la chercheuse.

De petites jambes, de petites mains, un cerveau en développement ou le vieillissement viendront toutefois modifier notre performance et notre capacité à suivre un rythme trop rapide. Et le contexte de nos interactions — maladie, dépression, etc. — pourrait influencer également sur notre volonté à résonner en phase avec le monde.

Agence Science-Press

ÉDITORIAL

INDE

Climat croissant d'intolérance

Arrivé au pouvoir il y aura bientôt deux ans sur promesses tonitruantes de création d'emplois et de remise en ordre de l'économie, le gouvernement de Narendra Modi peine à concrétiser ses engagements. Preuve que la seule croissance du PIB ne fait pas de miracle.

Ln mai 2014, le Parti du peuple indien (BJP), parti de droite dont Narendra Modi est le berger autoritaire et charismatique, prenait le pouvoir dans un grand tsunami électoral, s'emparant de la majorité absolue des sièges à la Lok Sabha. Victoire phénoménale dans un contexte politique éclaté où il est devenu de plus en plus difficile de former un gouvernement, dans cette immense démocratie, sans procéder par coalition. C'est dire à quel point fut puissante la vague qui lui était favorable. Chassant du pouvoir le vieux Parti du Congrès, terrassé par les scandales de corruption, M. Modi allait ainsi avoir les coudées franches pour relancer la croissance, industrialiser le pays et créer des emplois pour les dix millions de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail.

Tel est le rêve qu'il a réussi à vendre à l'électorat indien. Ou, plus précisément, à la majorité hindoue.

Le BJP est un parti conservateur aux tendances ultranationalistes et ultrareligieuses — un parti qui cultive depuis toujours les sentiments anti-musulmans au sein de la majorité et qui s'inscrit en faux contre l'idée de laïcité qui fonde le projet social indien. M. Modi a bien fait l'effort en campagne d'envelopper ses convictions idéologiques dans un discours économique modernisateur et inclusif. Ce dont personne n'était dupe, à vrai dire. Mais le jupon de ses orientations profondes a commencé à dépasser dès qu'il est arrivé au pouvoir, lentement mais sûrement.

La démocratie indienne est, par définition, un monde compliqué, excentrique et violent, auquel se superpose une dictature, celle du système de castes. Mais s'installe actuellement en Inde sous ce nouveau gouvernement un climat d'intolérance particulièrement préoccupant à l'égard de tous ceux et toutes celles — intellectuels, médias, société civile, mouvement étudiant — qui osent user de leur esprit critique. Les signes de dérive sectaire se sont multipliés : conversions forcées, diabolisation des médias, attaques contre des écoles et des églises chrétiennes, adoption de lois contre la consommation de viande de bœuf (grand tabou de l'hindouisme)... À ce jour, le premier ministre Modi n'a dénoncé que du bout des lèvres les violences et les excès commis par les fondamentalistes du BJP.

Un épisode, parmi bien d'autres, a récemment mis le feu aux poudres avec l'arrestation pour sédition d'étudiants de la Jawaharlal Nehru University, la grande université laïque de Delhi. Leur crime ? Avoir participé à un rassemblement à la mémoire du Cachemiri Afzal Guru, exécuté il y a trois ans — à l'issue d'un procès dont la qualité avait d'ailleurs été largement contestée — pour avoir participé à un attentat terroriste commis en 2001. Dans la foulée, le BJP a monté l'affaire en épingle, traitant les étudiants d'« antinationaux » et organisant une grande campagne contre les vues « antipatriotiques ». Voici un gouvernement qui « criminalise la dissidence », se scandalisait la revue *Outlook* dans son dernier numéro.

◆◆◆

Une situation dont M. Modi peut difficilement penser qu'elle redore son blason à l'échelle internationale, lui qui cherche par tous les moyens à attirer l'investissement étranger.

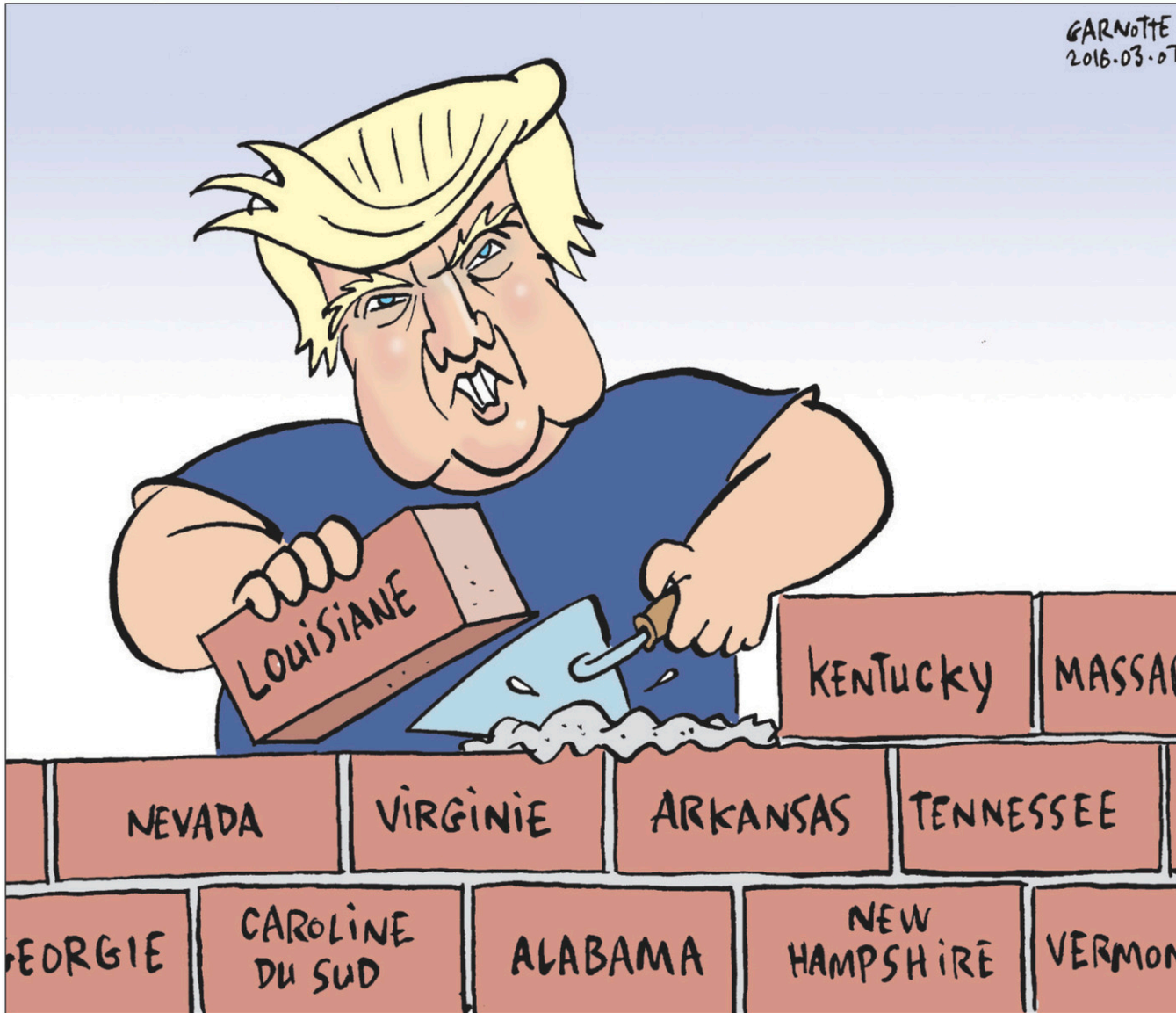
Les astres économiques sont pourtant favorables à ses desseins néolibéraux : croissance attendue de 7,5% du PIB (supérieure à celle de la Chine), taux d'inflation maîtrisé, bas prix du pétrole (puisque l'Inde est importateur d'or noir)... Mais deux ans après son élection, il est aussi paralysé que l'était l'ancien gouvernement, s'agissant de procéder à d'essentielles réformes structurelles, notamment dans le domaine fiscal. Comme il est encore loin de réussir à dynamiser le secteur de l'emploi, dans un pays où les trois quarts de la population sont pauvres !

À quoi peut bien lui servir, en ce pays en mal de développement économique, de laisser la droite radicale du BJP empoisonner le climat social en toute impunité ? Pour l'heure, l'homme reste très populaire, en dépit de l'hystérie nationaliste ambiante. Preuve que ce qui lui est politiquement utile ne l'est certainement pas à la démocratie indienne.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Couillard féministe ?
Ni en mots ni en actions

Mon dictionnaire encyclopédique dit que le mot féministe est épique : il a les deux genres. Et en voici la définition : quelqu'un « qui travaille à assurer l'égalité des femmes et à leur épanouissement dans la société... »

Les féministes, hommes et femmes, agissent donc afin d'améliorer la condition et les droits des femmes dans notre société. Pas l'inverse. Or, on sait qu'avec leurs mesures d'austérité, les libéraux ont fait beaucoup de tort aux femmes. Dans *Le Devoir* du 25 avril 2015, Marie-Hélène Alarie a écrit à juste titre que « les femmes consentiront près de 7 milliards de dollars de plus que les hommes à l'effort d'austérité » imposé par le gouvernement Couillard.

Et l'auteure Aurélie Lanctôt a bien eu raison d'intituler son essai sur les conséquences de l'austérité libérale *Les libéraux n'aiment pas les femmes*.

En effet, depuis 2012, on constate que les femmes ne font pas partie des « vraies affaires » libérales. Pas étonnant alors que Couillard et Cie s'en prennent à ce qui touche davantage les femmes : la santé, l'éducation, les garderies, etc.

Le 4 mars, Anne-Marie Dussault nous a révélé que la ministre de la Condition féminine, Lise Thériault, n'avait pas voulu participer à une simple discussion sur l'état du féminisme à l'émission *24/60*. Trouvez l'erreur ! Les libéraux ont aussi refusé de participer au

Sommet des femmes tenu les 3 et 4 mars.

Invitée à l'émission *Deux hommes en or* du 4 mars, Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro, a dit que « toute personne ayant une tête sur les épaules doit être féministe », et qu'on devrait être reconnaissants « envers les premières féministes qui nous ont précédées et tracé le chemin vers l'égalité des sexes ».

À juste titre, M^{me} Brochu a aussi dit que, côté féminisme, les gestes parlent. En effet, les gestes parlent. Et ils parlent beaucoup. Le 2 mars, quand un journaliste a demandé à Philippe Couillard s'il était féministe, il a refusé de répondre.

Il a bien fait : étant donné tout ce qu'il a fait subir aux femmes depuis 2012, Philippe Couillard aurait été bien malvenu de se prétendre féministe !

Lise Warren
Shawinigan, le 6 mars 2016

Aveos : Québec et Aéro
Montréal ont failli à la tâche

L'annonce sauvage de la fermeture d'Aveos a pris tout le monde par surprise un dimanche après-midi de mars 2012. Le lendemain, 19 mars, l'entreprise était définitivement fermée. En tout, 1800 personnes perdaient leur emploi.

Air Canada avait pourtant l'obligation légale de maintenir un service d'entretien d'aéronefs à Montréal. Il faut se rappeler qu'Air Canada employait en 2007 3500 personnes pour faire l'entretien de ses avions

à sa division ACTS de Dorval ; division qui deviendra l'année suivante Aveos.

Une fermeture d'usine, particulièrement dans un secteur industriel de pointe, est toujours un événement dramatique.

Le plus triste est toutefois que les gouvernements Charest et Couillard ne se sont jamais souciés des conséquences de cette fermeture. Pire encore, les entreprises québécoises du secteur aérospatial, regroupées au sein de la grappe industrielle Aéro Montréal, ne se sont pas mobilisées pour ravoir cette activité à Montréal et défendre les travailleurs mis à pied.

Depuis dix ans, la grappe Aéro Montréal est financée en grande partie par les deniers publics. Elle a été mise sur pied pour rassembler tous les acteurs du secteur aéronautique et spatial afin qu'ils travaillent ensemble à promouvoir et à développer ce secteur. Quels intérêts Aéro Montréal a-t-il représentés et défendus dans ce dossier aéronautique ?

Malgré les belles déclarations du genre « on travaille très fort pour maintenir et créer des emplois », dans ce cas, tous ont ignoré l'important potentiel de création d'emplois par la relance de l'entretien des avions d'Air Canada à Montréal.

Le manque de vision du gouvernement Couillard dans ce dossier est évident ; une décision favorable de la Cour suprême du Canada aurait grandement amélioré sa position de négociation face à Air Canada. [...]

Serge Tremblay
Le 25 février 2016

LIBRE OPINION

Plus d'élus municipaux indépendants pour le bien de la démocratie

SYLVIE GONEAU

Fondatrice, Regroupement des élus municipaux indépendants pour la démocratie

Le Regroupement des élus municipaux indépendants (REMI) pour la démocratie est un organisme à but non lucratif provincial qui s'est constitué en janvier 2016. Il est issu d'un besoin, celui de donner une voix aux élus indépendants sur le plan municipal, qui ne sont justement pas constitués en partis politiques.

Nous croyons que l'élu indépendant est le mieux placé pour représenter les intérêts des citoyens qu'il représente et donc, mieux placé pour assurer la vitalité de la démocratie. Il est à la fois libre de la contrainte que constitue la ligne de parti et plus près des préoccupations des citoyens. Il agit comme collaborateur constructif au conseil municipal.

Le candidat ou l'élu indépendant est le serviteur de ses concitoyens. Le REMI pour la démocratie voit donc dans cette réalité une grande force pour assurer le lien direct entre la ville et ses citoyens, et par le fait même, la vitalité de la démocratie municipale. Étant libre de ligne de parti à respecter, il est libre de présenter les intérêts de ses électeurs de façon pragmatique et efficiente.

Le REMI pour la démocratie croit que la

proximité telle qu'elle existe entre les candidats indépendants et les citoyens devrait être encouragée dans notre système municipal en éliminant autant que possible les avantages excessifs dont bénéficient les partis. Ces avantages minent les chances de succès des acteurs politiques indépendants.

L'élu indépendant doit donc être perçu comme un atout inestimable pour notre démocratie par sa capacité et sa liberté à porter toutes les opinions à l'ordre du jour dans un conseil municipal. Loin de freiner la capacité de décision d'un gouvernement ou d'une administration, il enrichit ces décisions en élargissant la réflexion sur laquelle elle se fonde et en l'arrimant aux préoccupations concrètes du peuple. L'élu indépendant est donc un collaborateur précieux au fonctionnement de nos démocraties municipales.

Déséquilibre de financement

Le REMI pour la démocratie est très préoccupé par les effets négatifs des sources de financement exclusives aux partis politiques municipaux. En effet, les partis politiques municipaux de Montréal, de Québec et des autres villes québécoises de 50 000 habitants et plus ont bénéficié en 2014 d'un soutien financier réservé totalisant plus de 2,7 millions. Ce finance-

ment octroyé aux partis politiques est assumé par les contribuables.

Le projet de loi 83, à l'étude à l'Assemblée nationale du Québec, comprend par ailleurs deux dispositions importantes qui touchent au financement des élus municipaux indépendants. L'article 50 du projet de loi propose une nouvelle allocation réservée aux partis autorisés. Le REMI pour la démocratie considère que le projet de loi devrait prévoir un crédit similaire destiné aux candidats et élus indépendants.

Nous sommes par ailleurs heureux de voir inscrites, à l'article 75 du projet de loi, des dispositions permettant aux élus indépendants de bénéficier d'un remboursement des dépenses de recherche équilibré par rapport à celui des élus membres de partis. Le projet de loi, avec cette disposition, tient compte de la réalité selon laquelle des budgets pour la recherche et la documentation sont déjà octroyés aux partis.

Ouvrir la porte de la mairie

Le REMI pour la démocratie souhaite également que l'on permette à un candidat indépendant de pouvoir présenter sa candidature à la mairie d'une municipalité en inscrivant un colistier au poste de conseiller, le cas échéant. C'est une mesure qui permettrait manifestement à plus de candidats indépendants de tenter leur

chance pour le poste de maire d'une municipalité, améliorant potentiellement la qualité de notre démocratie municipale.

Enfin, nous proposons que les frais de recensement soient à la charge des candidats et non des partis afin de mettre fin à l'iniquité qui provient du fait qu'un candidat membre d'un parti voit ses frais de recensement remboursés par le parti, et donc indirectement par le financement public, alors qu'un candidat indépendant doit prendre ces frais à sa charge. Cela crée une iniquité qui est facilement corrigible.

Lors du début de l'étude projet de loi 83 en commission parlementaire, nous notons que le ministre Martin Coiteux a exprimé que le projet de loi visait à assurer « aux candidats indépendants et aux partis un financement raisonnable, stable et prévisible ». Au-delà du projet de loi 83, nous recommandons que le gouvernement révisé toutes les lois et les règlements pertinents afin d'établir un financement raisonnable, mais aussi équitable et équilibré à l'égard des candidats et des élus municipaux indépendants. Nous proposons d'ailleurs au gouvernement, après la commission, de s'asseoir ensemble, comme partenaires, afin d'établir une réelle équité pour tous aspects de nos règles qui touchent aux indépendants et à la gouvernance municipale.

IDÉES

INTERVENTION POLICIÈRE

La caméra de police peut-elle remplacer celle des témoins?

ROLAND-YVES CARIGNAN

Journaliste et étudiant à la maîtrise en communication

On doit remercier les témoins d'une brutale intervention de la policière Stéfanie Trudeau, alias matricule 728. Ce sont leurs enregistrements vidéo et non les déclarations des policiers, dont le juge a dit douter, qui ont mené à sa condamnation pour voies de fait, il y a un peu plus d'une semaine. Victoire, en somme, pour les simples citoyens munis de caméras. Faut-il en conclure, comme le font plusieurs, qu'équiper tous les policiers de tels dispositifs pourrait avoir le même effet? Calmer leurs ardeurs? Ce n'est pas si simple.

Il y a ici un mythe qu'il est nécessaire de déboulonner: la caméra des policiers, comme celle que souhaite tester le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour éventuellement en étendre l'usage, ne peut pas remplacer celle des citoyens.

Il y a d'une part la caméra de nos téléphones, celle des témoins, qui peut montrer toute la scène où se déroule l'interaction entre policiers et citoyens et dont la vidéo peut facilement être médiatisée — comme ce fut le cas dans l'affaire 728. Et il y a d'autre part la caméra corporelle des policiers. Épinglée au torse ou à l'épaulette de l'agent, cette caméra ne filme que ce qu'il y a devant elle: les citoyens. Elle ne montre pas l'ensemble de la scène et surtout, elle ne montre pas le policier, seulement ce qu'il voit. La vidéo produite sera consignée dans un dossier parmi les autres informations recueillies et conservées par le service de police.

Contrairement à ce que l'on est tenté de croire, le rôle premier de la caméra de police n'est pas tant de surveiller les policiers: ils n'apparaissent même pas dans l'image. Il s'agit surtout de surveiller les citoyens. Si elle produit malgré tout un effet «pacificateur» sur les policiers, c'est par une technique bien particulière qui s'explique en deux temps.

Diminution de la violence

Le premier consiste à enregistrer les faits et gestes du citoyen devant un policier, et seulement lui, dans le but d'obtenir un comportement «normalisé» de sa part, c'est-à-dire qu'il obéisse à tout ordre venant du policier, qu'il ne résiste pas et qu'il ne tente pas de fuir, par exemple. On joue ici sur la crainte que l'enregistrement puisse être utilisable contre le citoyen. Surveillés, filmés, enregistrés, nous sommes tous plus dociles, craignant la punition, dont celle, ici, d'un système judiciaire ayant maintenant obtenu la capacité de voir en différé. On parle, dans les termes du philosophe Michel Foucault, d'autodiscipline produite par un système qui peut surveiller et punir.

Le deuxième temps découle du premier: devant un citoyen rendu docile, le policier n'a plus aucune raison d'élever le ton ou le bâton — et dans les faits ne le fera pas. La logique étant que, si l'autorité du policier n'est pas contrariée, celui-ci risque moins de se fâcher, de faire usage de violence ou de faire dérailler l'intervention par des agissements résultant de son stress.

Et ça marche. De nombreuses études l'ont



JONATHAN HAYWARD

Il est donc important, collectivement, de voir la caméra de police pour ce qu'elle est: un outil de surveillance des citoyens visant à améliorer la réaction sur place du policier.

montré. L'une des plus poussées a été effectuée à Rialto, en Californie, où, en un an, on a constaté une diminution de 60% des épisodes d'usage de violence par les policiers et de 88% des plaintes envers eux. Les chercheurs indiquent que c'est essentiellement en s'interpo-

La vigilance et la pression exercée par les citoyens, entre autres munis de leurs téléphones cellulaires, seront donc toujours nécessaires contre les écarts de conduite des policiers

sant dans la «dynamique situationnelle» entre le policier et le citoyen que l'on en arrive à ces résultats. Ils constatent que c'est parce que la situation est moins tendue, grâce à la plus grande docilité des citoyens en présence du policier, qu'on évite la violence policière et les plaintes contre eux.

Vigilance citoyenne

La caméra corporelle de police donne les résultats attendus, mais il est cependant clair que la technique utilisée participe d'une logique de surveillance du citoyen — celle révélée par Edward Snowden. Au cœur de cette logique, il y a l'idée d'obtenir toujours plus d'informations sur les citoyens, plus de données, afin de mieux évaluer le risque et y apporter une réponse adéquate — comme celle que l'on souhaite de la part des policiers.

Grâce aux développements technologiques en matière de reconnaissance faciale, de biométrie, d'analyse de corpus vidéo, etc., les données issues des enregistrements vidéo peuvent être partagées avec toutes les institutions fonctionnant sur le calcul du risque, comme les services

de sécurité, les agences de renseignement nationales et internationales, les compagnies d'assurance, les banques, etc. Dans ces réseaux, un hasard banal peut vous rendre suspect et les preuves peuvent être utilisées en justice.

Il n'est pas encore acquis que la caméra policière servira ce système dans les faits: les règles d'utilisation ne sont pas encore fixées. Disons seulement que l'adoption de cette technologie par les corps de police est faite dans une logique de surveillance. Il faudra maintenant que les citoyens s'assurent de règles d'utilisation équilibrées et contraignantes, respectueuses de la vie privée, non seulement des caméras, mais également des enregistrements et des données extraites. Il faudra par exemple s'assurer que les policiers ne puissent pas voir l'enregistrement avant de rédiger un rapport d'incident — ce qui pourrait constituer une contamination croisée de preuves —, et trouver des mécanismes pour que ce ne soient pas des policiers qui continuent à enquêter sur des policiers.

Il est donc important, collectivement, de voir la caméra de police pour ce qu'elle est: un outil de surveillance des citoyens visant à améliorer la réaction sur place du policier. Il faudra s'assurer que les règles qui l'entourent soient écrites avant tout pour «protéger et servir» et non pour alimenter le Big Data.

Dans l'affaire 728, ce sont des caméras de témoins qui ont fait la différence. La vigilance et la pression exercée par les citoyens, entre autres munis de leurs téléphones cellulaires, seront donc toujours nécessaires contre les écarts de conduite des policiers. La caméra corporelle de police ne les remplacera jamais.

Le virus

JOHN R. MACARTHUR



Pendant quelques instants, l'espoir d'un miracle populaire porté par la candidature de Bernie Sanders s'est répandu à travers les médias. Normalement cyniques, la presse et la télévision éprouvaient un authentique bonheur à voir la victorieuse prétendument «inévitabile» de Hillary Clinton bloquée par un insurgé de gauche. Un «socialiste» âgé de 74 ans avec une tête de prof, renversant la domination du couple Clinton et leur machine à argent, avait saisi l'imagination de certains journalistes à la recherche d'un «récit» équivalant à celui des républicains et Donald Trump: «Les petites gens en ont ras le bol de l'establishment. Plus jamais les Bush, plus jamais les Clinton. Plus jamais quelque politicien typique que ce soit.» Et voilà Trump et Sanders à la rescousse, annihilant l'ennui des éditeurs fatigués.

Mais le mois dernier, l'entente cordiale entre la presse et Sanders s'est brusquement rompue. Peut-être était-il trop menaçant, notre Bernie si poli, si sincère, surtout après sa victoire écrasante sur Hillary dans le New Hampshire. En tête de file était le doyen de la presse américaine, le *New York Times*, qui joue de plus en plus le rôle de porte-parole des Clinton et du Parti démocrate traditionnel.

L'enthousiasme du *New York Times*

Après la victoire serrée de Clinton dans les caucus du Nevada, la rédaction du *Times* s'est montrée beaucoup plus que satisfaite, voire joyeuse. «Soulagée par l'appui enthousiaste des électeurs des minorités et les ouvriers des casinos, Hillary Clinton a vaincu le sénateur Bernie Sanders... contre-courant son élan et prouvant au Parti démocrate anxieux qu'elle pouvait rassembler une grande coalition qui la porterait à l'élection générale.»

Dans cette coalition, on retrouvait un groupe baptisé «Hookers 4 Hillary», dont 500 ouvriers de l'industrie du sexe basés à Carson City. L'aspect cocasse du ralliement de ce groupe au couple Clinton — lequel, il y a longtemps, s'est carrément vendu aux pouvoirs financiers de New York, Los Angeles, Chicago (et Las Vegas) — aura échappé au *Times*.

«L'équipe de Mme Clinton, rapporta le journal, a poussé un soupir de soulagement.» En fait, c'est au quartier général du *Times*, dans la 8^e avenue de Manhattan (ainsi que dans la rue K de Washington, demeure du pouvoir non élu de la capitale) que l'on put entendre de véritables soupirs de soulagement. Le *statu quo* de Wall Street était préservé; le consensus militariste sur la politique étrangère, protégé; les pots-de-vin et la corruption du congrès, sécurisés. Soulagement d'une oligarchie qui rejette toute réforme et tous les réformateurs comme s'ils étaient des virus. Sanders est un virus; le couple Clinton est le système immunitaire du Parti démocrate et des médias conformistes.

Le dimanche 21 février, le journal des élites américaines couronna Clinton: «Le décompte des délégués laisse Sanders sur une pente raide». Après seulement trois primaires donc — égalité presque dans l'Iowa, nette victoire pour Sanders dans le New Hampshire et 52,6% pour Hillary au Nevada —, voilà la Clinton qui se voit garantir l'investiture par le quotidien de référence.

Comment? Quoi? Je comprends que le couple Clinton possède de grands avantages par rapport à Sanders — énormes dons venant des banques et des riches, appui d'une énorme majorité des chefs démocrates (et le conséquent soutien de la grande majorité des «super délégués» nommés par le parti), reconnaissance de nom —, mais le *Times* allait un peu vite en affaire.

Le lendemain du Super Tuesday, c'était la même histoire. Manchette à la une: «Trump et Clinton se régalaient alors que douze États votent». Certes, Trump a dominé ses rivaux, remportant sept États sur douze dans des régions diverses. Par contre, Clinton a gagné dans sept États — grâce notamment au soutien des électeurs noirs —, dont six dans le Sud, une région dominée depuis longtemps par le Parti républicain. Ni Clinton ni Sanders ne va vraisemblablement remporter l'Alabama, l'Arkansas, la Géorgie, le Tennessee ou le Texas en novembre. Clinton aurait plus de chance dans la Virginie. Sanders, cependant, a remporté le Colorado, le Minnesota, l'Oklahoma et son fief du Vermont, États géographiquement et démographiquement divers.

Le Colorado reste très vulnérable pour un démocrate. Le Massachusetts, où Hillary a gagné de justesse, votera pour un démocrate, quel qu'il soit. Alors, comment justifier la déclaration du *Times* selon lequel le Super Tuesday «prouvait pour la première fois qu'elle peut construire une coalition nationale d'électeurs de diverses races qui serait cruciale pour l'élection en novembre?»

Deux semaines plus tôt, après le Nevada, le *Times* avait claironné combien la «solidarité» exprimée par Mme Clinton avec «les électeurs des minorités» contrastait avec le message «plus égotique» de Sanders contre le pouvoir excessif de Wall Street. Les minorités, donc, deviendront magiquement une majorité qui portera Clinton à la Maison-Blanche? Et la colère anti-Wall Street? Serait-elle un sentiment minoritaire? C'est du grand n'importe quoi.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Chantier ou champ de ruines?

NADIA ROY
Montréal

Dernièrement, juste avant la «crise Jutra», une nouvelle culturelle s'est trouvée écartée des projecteurs, alors qu'elle méritait une meilleure attention. La ministre de la Culture et des Communications, Héléne David, annonçait une vaste consultation publique, dans toutes les régions, pour doter Québec d'une nouvelle politique culturelle en 2017. Pour justifier cette entreprise participative d'envergure, on a cru bon de rappeler aux citoyens et aux médias que la politique en vigueur actuellement date de 1992! On en conviendra, évoquer l'époque des vieux modems qui grésillaient comme des télégraphes suffit, pour plusieurs, à susciter la pitié et à décréter l'état d'urgence.

Les artistes, travailleurs et gestionnaires du milieu culturel ont généralement le réflexe d'applaudir (c'est poli) et de se plier à l'exercice. Quelques cyniques sourient tristement en voyant peut-être là un stratagème usé, mais efficace, pour reporter les investissements à plus tard, pour faire taire les revendications sous prétexte qu'on consulte et qu'on écoute, surtout, pour pouvoir dire qu'on a travaillé très fort AVEC les gens. Ce discours, en temps opportun, sera musique aux oreilles des électeurs.

Ces cyniques se souviennent certainement de l'Agenda 21 de la culture. Pas vous? Même pas un peu? Pourtant, on parlait alors d'un

«chantier» de la culture. Sur le site Web, conçu justement pour favoriser la participation citoyenne, mais laissé en plan depuis 2013, on peut notamment lire ceci: «De novembre 2010 à avril 2011, un total de 98 rencontres ont été

Y a-t-il quelqu'un, parmi les 5000 personnes des 44 municipalités ayant participé à l'une des 98 rencontres d'il y a 5 ans à peine, qui peut me dire ce que le chantier de consultation a vraiment construit en culture?

organisées dans 44 municipalités, auxquelles ont participé plus de 5000 personnes. Le 6 mai 2011, un forum interministériel s'est tenu et, le 30 mai suivant, un forum national a réuni 220 participants de toutes les régions sur le thème «L'avenir de la culture au Québec, un engagement de tous les secteurs de la société». On parle de cadre de référence, de trois principes, de 21 objectifs, de renouvellement, d'une adhésion à une charte, etc.

Chic et pratique

Pour les fins stratégiques des relations publiques qui travaillent pour le gouvernement (n'est-ce pas le ministère de la Culture et des Communications), parler de «chantier» et de vaste consultation publique, c'est chic et pra-

matique. «Vous comprenez, nous ne pouvons annoncer d'investissements, nous attendons la fin des consultations...» «Vous savez, si vous voulez nous faire part de votre point de vue, vous auriez pu rédiger un mémoire et participer à notre vaste consultation...» «Vos préoccupations sont importantes pour nous, nous pourrions y répondre dès que nous terminerons nos consultations.»

Un chantier, ça évoque le labeur, le terrain concret, la sueur. Pour peu, on imagine les excavatrices, les F-150 qui tirent de la roche et Bob le Bricoleur qui pousse son cri de ralliement: «On peut le faire?» Ceux qui connaissent le refrain répondront, avec un enthousiasme réel ou feint: «Oui, on peut!» Or, un chantier, par définition, est un espace généralement fermé au public pour des raisons de sécurité... On y construit et on y démolit.

Peut-être suis-je cynique, mais y a-t-il quelqu'un, parmi les 5000 personnes des 44 municipalités ayant participé à l'une des 98 rencontres d'il y a 5 ans à peine, qui peut me dire ce que le chantier de consultation a vraiment construit en culture?

Et de manière générale, à la fin de son mandat, qui peut me dire si les réformes et travaux que ce gouvernement a entrepris en santé, en éducation, par exemple, ne nous laisseront pas dans un champ de ruines?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Paoline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Retino-Panzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Girino et Robert D'utrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Noél (Québec); PUBLICITÉ Mélanie Simard (coadjointe par intérim); LAURENCE HÉMOND (secrétaire); PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

Leçons de flânerie

Paru d'abord en 1961 chez Fides, *Le calepin d'un flâneur* est le premier de quatre recueils qui rendent compte de la pratique de la maxime par Félix Leclerc. Il y fait parler les mots dans une forme condensée qui n'est pas sans rappeler ses chansons, tout en appelant à la contemplation, à la poésie, à l'errance, à la liberté. En voici quelques extraits.

« Quand c'est intéressant, ce n'est pas payant. Quand c'est payant, c'est ennuyeux à faire. Alors, qu'êtes-vous heureux ou monsieur malheureux ? »

« La vie. On se lève, on part au pas, puis au trot, puis au galop, puis au trot, puis au pas, puis on se recouche. »

« Abuse du présent. Laisse le futur aux rêveurs et le passé aux morts. »

« On vit dans une société où les gens libres (qui font ce qui leur plaît) sont devenus des curiosités. Pourquoi ? Parce que la mode est de se caser au plus tôt, par peur du risque et de l'aventure, se mettre à l'abri dans une petite prison jusqu'à la fin de ses jours. La civilisation commence par des pionniers et finit par des prisonniers. C'est pourquoi le rêve, le hobby, l'alcool, l'espérance ont tant de fidèles en 1961. »

FLÂNERIE

SUIITE DE LA PAGE 1

La société elle-même réprime le défaut d'implication dans le travail et dans la responsabilité, surtout chez ceux qui sont en âge d'être productifs, rappelle l'écrivain André Carpentier dont *Moments de parcs*, le troisième tome de sa trilogie du flâneur montréalais, paraîtra l'automne prochain, chez Boréal. « Un retraité flânant dans un centre commercial ne sera pas inquiet, mais un jeune qui est réputé être à l'école ou au travail sera jugé et tracassé par les forces de la bien-pensance. En ce sens, il est vrai que la flânerie a toujours été déplacée par rapport au comportement dominant de son époque. Et c'est justement là sa vertu. »

La flânerie, dans son sens le plus pur, est un acte de création qui engage à la fois le corps et l'esprit. Alors que le badaud se contente de passer sans toucher ni être touché, le flâneur, lui, marche dans un état d'éveil constant. Cette force est aussi son talon d'Achille dans un monde qui organise jusqu'à ses loisirs, poursuit le professeur associé au département de création littéraire de l'UQAM. « Flâner ne semble pas de l'ordre d'un exercice; ce n'est pas cardio, ça ne gonfle pas les muscles, ne fait pas fondre le surplus de graisse. La flânerie agit dans un registre non comptabilisable. »

En cela, la flânerie peut être carrément subversive, croit David Le Breton qui a notamment signé *Éloge de la marche* et *Disparaître*

de soi. Une tentation contemporaine, tous deux publiés chez Métailié. « La flânerie déroge aux principes de vitesse, de rendement, d'utilité, de profit, de disponibilité, etc. qui hantent nos sociétés contemporaines. Elle ouvre ainsi une dissonance dans les valeurs néolibérales qui nous régissent. »

Tare ou appel d'air?

Pas étonnant que la flânerie soit alors perçue comme une tare sociale que l'on peut condamner à travers divers règlements régissant la paix et l'ordre. Le vocabulaire québécois a même forgé un mot, flânage, pour distinguer le marcheur socialement acceptable de celui qui gêne, résume André Carpentier. « La société craint les extrêmes que représentent aussi bien ceux qui restent immobiles dans un lieu public que ceux qui y rôdent sans cesse. » Au point où des citoyens de la Ville de Québec ont dû protester contre un règlement interdisant de flâner, rappelle-t-il. « Ce qui est en jeu dans ce genre de débat, c'est le droit de chacun d'occuper l'espace public, y compris les sans-abri que notre société fabrique. »

Outre la réglementation municipale, la structure tentaculaire des villes et ses nombreuses scarifications (zones de travaux, espaces clôturés, autoroutes bétonnées, etc.) peuvent décourager la flânerie. Les lieux de prédilection du flâneur (cafés, parcs, places publiques, etc.) sont en effet « desservis par des réseaux de circulation qui ne sont pas toujours aménagés pour les familles ni des plus sécuritaires pour les citoyens, surtout pour les femmes et les enfants »,

poursuit l'auteur de *Ruelles, jours ouvrables* et *d'Extraits de cafés*.

Dans *Mégapolis. Les derniers pas du flâneur* paru chez Stock, la sociologue Régine Robin posait crûment la question: la flâneuse a-t-elle une place dans les quartiers chauds de New York, de Londres ou de Tokyo? Cela lui est très difficile, convient David Le Breton. « En Europe, des recherches montrent que les équipements collectifs sont souvent squattés par les garçons qui harcèlent les filles qui passent trop près. Il est essentiel de souligner cette inégalité qui est aussi celle de la marche ou du voyage. »

Le sociologue n'est pas prêt à sonner le glas du flâneur (ou de la flâneuse) pour autant. Chaque flâneur possède une définition différente de la même ville, pense David Le Breton. Cette géographie intime, qui se construit au fil des pas, peut même se poser comme un refuge devant la fureur du monde. « Il y a des manières douloureuses de lâcher prise et de disparaître: dépression, burn-out, fatigue », énumère le sociologue. Et puis il y a l'appel d'air de la marche et la flânerie qui, loin d'être subies, sont choisies et cultivées celles-là.

André Carpentier croit lui aussi que le flâneur a toujours sa place en 2016. Flâner reste une belle façon d'apprivoiser la ville, si intimidante puisse-t-elle paraître aux premiers abords, fait-il valoir. D'autant qu'il y a chez le flâneur « une lenteur qui contribue à faire venir l'espace urbain à la lisibilité. C'est en ce sens que la flânerie incite à habiter davantage. »

Le Devoir

CONRADI

SUIITE DE LA PAGE 1

que féministe». Une position que sa prédécesseure, la ministre de la Justice Stéphanie Vallée, n'a pas hésité à appuyer.

En lançant « Tu veux prendre ta place? [...] Let's go, vas-y! », M^{me} Thériault laisse entendre que les femmes peuvent s'organiser individuellement pour réussir professionnellement. Pourtant, c'est faire fi de tous les obstacles que ces dernières rencontrent au quotidien, d'après l'ancienne présidente de la FFQ. Loin d'être surprise, elle s'est dite plutôt « choquée » par une telle prise de position. « Ça reflète un manque flagrant de solidarité envers l'ensemble des femmes du Québec. C'est irresponsable. »

C'est toutefois sur l'ensemble du Conseil des ministres que cette féministe affirmée rejette la faute. Elle estime que la politique d'austérité adoptée par le gouvernement Couillard touche de plein fouet les femmes et démontre un manque de vision considérable sur l'égalité. « L'austérité remet en question trente années de progression des femmes dans la sphère professionnelle. On fragilise le système de services de garde par exemple, alors

qu'il a permis aux femmes d'accéder au marché du travail », explique-t-elle.

Dans un gouvernement qui « vise à privatiser les services publics et à responsabiliser les individus dans leur bien-être économique », rien d'étonnant à ce que les ministres Thériault et Vallée appliquent cette philosophie en parlant de féminisme, selon M^{me} Conradi.

Une lutte du passé ancrée dans le présent

À l'instar de nombreuses femmes ayant réussi à percer le plafond de verre, elles tendent à oublier que leur réussite ne vient pas uniquement de leur force de travail individuelle. « Elles sont là parce qu'il y a eu un mouvement féministe fort au Québec depuis des dizaines d'années, un mouvement qui a contribué à leur ouvrir une voie. On a besoin de femmes qui réussissent à accéder à des postes de responsabilités, mais on a surtout besoin que ces femmes se soucient de celles restées en arrière, qui vivent encore de fortes injustices. »

Si le ton de sa voix laisse imaginer une personne calme, à l'intérieur la colère monte, et Alexa Conradi s'inquiète. « Je me demande surtout ce que M^{me} Thériault va faire de son mandat? Est-ce qu'elle va vraiment jouer ce rôle de chien de

Alexa Conradi en 5 dates

1994-1995 Marcheuse et co-coordonnatrice de la marche Du pain et des roses en Estrie.

1999-2002 Coordonnatrice de la Marche mondiale des femmes au Québec et responsable des dossiers politiques de la FFQ.

2006 Maîtrise en études des médias avec un mémoire portant sur la Commission royale sur les peuples autochtones.

2011-2013 Instigatrice des États généraux de l'action et de l'analyse féministes.

2009-2015 Présidente de la FFQ.



garde de l'égalité entre hommes et femmes?

À la veille de la Journée internationale des femmes, l'ancienne présidente de la FFQ se désole de constater que certains stéréotypes sur les féministes persistent encore au Québec et qu'ils peuvent même être renforcés par des représentants politiques.

« [Lise Thériault] nous renvoie l'image du féminisme construite par les journalistes il y a plus de 30 ans. Dire que les féministes vouent une haine aux hommes, c'est ne rien comprendre. On critique surtout un système de pouvoir qui accorde des privilèges bien souvent aux hommes et des injustices aux femmes », explique-t-elle.

« Il y a une vingtaine d'années, c'est vrai qu'il y avait une tendance à se dissocier de l'imposition de la féminité, en considérant que les femmes féminines participaient au système de stéréotypes en place, reconnaît-elle. Mais avec le temps, on a su créer un espace pour laisser à toutes la possibilité d'être une femme de façons multiples. »

Bien plus qu'une lutte du passé, le féminisme ne cesse d'évoluer et de se renouveler, alimenté par l'adhésion grandissante de jeunes femmes, de femmes immigrantes, et de femmes des régions, selon M^{me} Conradi.

« C'est une belle période pour être féministe au Québec. Des collectifs de femmes autoch-

tones, racisées ou musulmanes poussent le mouvement à laisser tomber une approche trop eurocentrée et blanche. Le mouvement se diversifie à vue d'œil et il cherche à créer une place véritablement égale à chacune », ajoute-t-elle fièrement.

En l'espace de quelques mois, Alexa Conradi a pu constater que d'un continent à l'autre, les luttes féministes se rejoignent et les problèmes se ressemblent. Les violences faites aux femmes se retrouvent au cœur du sujet.

En Allemagne, les agressions commises sur de nombreuses femmes pendant la nuit du 31 décembre dernier à Cologne en témoignent. M^{me} Conradi regrette que la société allemande n'ait pas adopté un angle plus féministe pour analyser le problème.

Au lieu de remettre en question les lois punissant les violences faites aux femmes, le débat public s'est concentré sur la question des réfugiés et de leur intégration. « La loi allemande contre le harcèlement est limitée et ne criminalise que les pires gestes. Cela aurait été l'occasion de revoir la loi, ce qui est une des plus grosses revendications des femmes ici. »

Elle s'est également offusquée lorsque la mairesse de Cologne, Henriette Reker, a conseillé aux femmes de se te-

nir à bonne distance des inconnus pour se protéger d'une éventuelle agression. « Pourquoi donner un code de conduite aux femmes? Ce n'est pas à elles de se protéger des potentiels agresseurs. C'est aux hommes de comprendre que ce n'est pas normal d'agresser une femme », lance-t-elle agacée.

Défendre les femmes

Entre deux cours d'Allemagne, Alexa Conradi s'intègre progressivement à son nouveau pays d'accueil, prenant part dès qu'elle en a l'occasion à des manifestations pour continuer de défendre les droits des femmes de ce côté de l'océan Atlantique.

Depuis quelques mois, elle endosse également le rôle de consultante pour une ONG canadienne soutenant la transition démocratique en Tunisie à travers la dimension de l'égalité entre hommes et femmes.

« J'apprends énormément de ces rencontres. Je fais travailler les gens sur les problèmes qu'ils ont sur le terrain, les obstacles à surmonter pour construire une société civile plus forte et améliorer les droits des femmes à l'égalité », raconte-t-elle enjouée à l'idée de partir pour la quatrième fois en Tunisie cette semaine.

Le Devoir

CRISE

SUIITE DE LA PAGE 1

Bruxelles dès dimanche soir pour « préparer le sommet » à huis clos avec la chancelière allemande, Angela Merkel. Avant son départ d'Istanbul, il a affirmé que son pays avait fait des « pas importants » pour respecter sa part du « plan d'action » conclu en novembre avec l'UE afin d'empêcher les migrants de quitter par milliers la côte anatolienne à destination des îles grecques.

« Consensus européen »

Après une récente tournée dans les Balkans, en Grèce et en Turquie, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a cru déceler « un consensus européen [...] autour d'une stratégie globale, qui, si elle est mise en œuvre de façon loyale, peut aider à endiguer les flux » migratoires.

Sa solution: appliquer à la lettre les règles de libre circulation de l'espace Schengen, en ne laissant entrer en Grèce que les seuls demandeurs d'asile. Ce qui doit permettre de lever d'ici à fin 2016 les contrôles frontaliers mis en place unilatéralement à l'intérieur de l'UE, puis d'expulser tous les « migrants économiques » vers la Turquie qui les renverra à son tour vers leur pays d'origine. Ankara devrait ainsi s'engager à accepter au 1^{er} juin des « réadmissions » en Turquie de migrants en situation irrégulière venant des îles grecques.

« On peut réduire le flux par des retours à grande échelle et rapides de tous les migrants » déboutés de leur demande d'asile, veut croire M. Tusk. Un des objectifs du sommet, selon un projet de déclaration finale, est de « fermer dans les jours qui viennent la route des Balkans », par laquelle des migrants rallient l'Allemagne et la Scandinavie, a confirmé dimanche soir un diplomate européen. Les Européens veulent aussi que la Turquie ren-

Des demandes centralisées

Londres — Bruxelles devrait proposer de centraliser les demandes d'asile au niveau de l'UE, selon le *Financial Times* dimanche. La Commission européenne devrait faire cette proposition dans le cadre d'une révision radicale de sa politique envers les réfugiés, qui sera présentée lors d'un sommet des dirigeants de l'UE le 17 mars, indique le journal, citant une ébauche du projet de réforme. « Selon le projet de réforme consulté par le *Financial Times*, la prise en charge de toutes les demandes d'asile pourrait être transférée au Bureau européen d'appui en matière d'asile », écrit le journal britannique. À l'heure actuelle, les demandeurs d'asile doivent déposer leur demande dans le premier pays de l'UE où ils arrivent, une règle mise à mal l'an dernier par Angela Merkel, qui a décidé de ne pas l'appliquer.

Agence France-Presse

force la lutte contre les passeurs, avec l'aide de navires de l'OTAN en mer Égée.

« L'Union européenne doit et va soutenir la Grèce de façon solidaire », a de son côté jugé M^{me} Merkel. De 15 000 à 20 000 migrants continuent d'arriver chaque semaine de Turquie sur les côtes grecques, moins qu'à l'automne mais en nombre « beaucoup trop élevé », s'alarment les dirigeants européens, qui craignent de nouvelles vagues lorsque le printemps rendra la traversée moins périlleuse.

Crise grecque

Pendant que les pourparlers s'éternisent, la situation en Grèce continue toutefois de s'envenimer. Déjà aux prises avec l'une des pires crises économiques de son histoire, le pays se débat maintenant avec une situation humanitaire dramatique, alors que plus de 30 000 mi-



BART MAAT/ANP/AFP

La chancelière allemande, Angela Merkel, et le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, se sont rencontrés dimanche à Bruxelles en préparation du sommet de lundi.

grants demeurent bloqués sur son territoire dans des conditions misérables en raison des restrictions imposées par la macédoine et plusieurs pays d'Europe centrale.

Dimanche, le premier ministre grec, Alexis Tsipras, a d'ailleurs qualifié d'« urgence absolue » le transfert de milliers de migrants vers d'autres pays de l'UE. « La Grèce est en train de se transformer en prison à ciel ouvert pour migrants désespérés », a renchéri le ministre grec de l'Immigration, Yannis Mouzalas, en entrevue avec *Libération*. « Cette situation ne concerne pas seulement la Grèce, mais toute l'Europe », a-t-il ajouté. Le président du Conseil, le Polonais Donald Tusk, avait promis que les frontières resteraient ouvertes. Pourtant, l'Autriche, les pays de Visegrad [Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie] et la Macédoine, qui n'est pas membre de l'Union, ont unilatéralement décidé de violer les

décisions européennes qui avaient, elles, été adoptées d'un commun accord. Voilà pourquoi les migrants, qui continuent d'arriver en Grèce, sont aujourd'hui bloqués à la frontière. Malgré ses propres difficultés, le pays fait tout pour aider ces gens. Des centres d'hébergement provisoire sont construits sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement a donc demandé officiellement l'aide de l'Union européenne. »

« Depuis septembre, le gouvernement grec répète que seul un contrôle des flux migratoires à partir des côtes turques peut donner des résultats, a rappelé le ministre grec. L'UE a fini par le comprendre, maintenant elle doit donc exiger que la Turquie respecte son engagement à réduire ces flux! »

Avec Agence France-Presse et Libération
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com